

Association Midi à Cartigny

Ordre du jour de l'assemblée générale du jeudi 12 octobre 2017 à 20h

Excusées : Kira D'AMONE – Anne DUCROT – Illaria SEGONI

Présentes :

Ursula BURI - Delphine BOLLE DE PAOLI - Ana DENTAND - Françoise GANDAR - Christèle GERBER - Roberta HOFER - Jessica LECOULTRE - Nathalie MATURANA - Catherine ROULET - Nathalie SEURET - Hyrije SHAQIRI - Martine STUCKELBERGER - Florence TRENTIN

Présents : Patrick HORNER - Stefan ETTLIN

1. Accueil et rapport du président

Le président ouvre la séance et remercie toutes les personnes présentes ce soir. Il souligne le bon fonctionnement du MAC, que ce soit au niveau du Comité, des relations avec la Mairie, de l'équipe des animatrices, des finances, de la facturation ou encore de l'organisation de l'association en général. Seul point négatif à relever, mais il est de taille : la difficulté à trouver du monde pour entrer au Comité, ce d'autant plus que deux membres sont démissionnaires ce soir à savoir Mme Catherine ROULET et M. Patrick HORNER – et que le Président quittera l'association en septembre 2018.

2. Approbation du PV de la dernière assemblée

Aucune objection n'est avancée. Le PV est donc adopté tacitement.

3. Rapport des activités des animatrices

Des remerciements sont adressés au Webmaster pour son application d'utilisation facile. De nouvelles règles pour la vie commune sont présentées, ainsi que le tableau récapitulatif attestant de la bonne tenue (souvent) ou non (parfois) des enfants. Un rappel traditionnel est effectué en lien avec les brosses à dent et le dentifrice qu'il faut amener ainsi qu'une paire de pantoufles. Au rayon des nouveautés, les animatrices se réjouissent de l'achat de gobelets en verre. Elles déplorent cependant la présence de chiens aux alentours du bâtiment et surtout de leurs déjections. Un effort sera fourni de la part de la mairie pour mettre des panneaux rappelant les règles de bienséance aux propriétaires canins.

Enfin, à la suite d'une question posée par un parent, les animatrices expliquent le fonctionnement des repas à 2 services dès que la barre des 20 enfants est franchie.

4. Présentation des comptes du MAC

Patrick HORNER présente les comptes qui sont tout à fait dans la lignée de ce qui avait été prévu, à savoir un léger déficit pour diminuer la réserve de cash accumulée lors des derniers exercices.

5. Approbation des comptes

Les comptes sont approuvés par acclamation.

6. Election du Comité

Le Comité est réélu dans son entièreté, à l'exception de Patrick HORNER et de Catherine ROULET, démissionnaires.

Ils sont chaleureusement remerciés pour tout le travail effectué ces dernières années.

Laure BIZE reprend la comptabilité.

Malheureusement, aucune nouvelle entrée dans le Comité n'est à signaler.

7. Divers

Delphine BOLLE DE PAOLI déplore l'absence de trop nombreux parents lors de cette assemblée générale. Elle rappelle que toute force nouvelle est bienvenue, faute de quoi, le spectre d'une dissolution de l'association menace, ce qui serait évidemment fort dommage.

Quelques suggestions sont évoquées pour favoriser une meilleure fréquentation de l'assemblée générale (début à 20h30, rappel le jour avant par mail, feuille dans la fourre des enfants), mais dans l'ensemble, le constat de la baisse d'intérêt de la population pour les activités communales dépasse le cas du MAC seul.

Delphine BOLLE DE PAOLI en profite également pour remercier une fois encore Catherine ROULET et Patrick HORNER de la part de la mairie pour tout ce qu'ils ont fait.

La séance est levée à 21h15

PV rédigé par Stefan ETTLIN, 17 octobre 2017